



## Barème d'honoraires

### Offres De Vente

Prix	Valeur
< 50 000,00 €	10 %
50 000,00 - 150 000,00 €	12 %
150 000,00 - 350 000,00 €	8 %
350 000,00 - 1 500 000,00 €	7 %
> 1 500 000,00 €	10 %

Par exemple pour la **vente**:

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Par exemple pour la **location**:

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 €TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

### Offres De Location

> 50 000,00 € 10 % 50 000,00 - 150 000,00 € 12 % 150 000,00 - 350 000,00 € 8 % 350 000,00 - 1 500 000,00 € 7 % > 1 500 000,00 € 10 %

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 €TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

biens professionnels, local, garage : 2 mois de loyers hors charges à la charge du preneur

Marine Immobilier

04 94 71 04 18 | 04 94 71 04 42

E-Mail : [service.clients@marine-immo.fr](mailto:service.clients@marine-immo.fr) | Site : <http://www.marine-immo.fr>